



Boulogne, le 18 décembre 2023

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2024

Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement du 1^{er} degré,
Mesdames, Messieurs les Enseignants,

Nous vous adressons sous ce pli, les états destinés à préparer le mouvement du personnel enseignant pour l'année scolaire 2024/2025.

Sont concernés toutes les enseignantes et tous les enseignants ayant un diplôme professionnel : Titulaires, PES et CDI, en poste ou en congé.

1. **Quatre imprimés** différents sont proposés à ceux qui souhaitent ou doivent participer au mouvement : **Les professeurs des écoles, les CDI, les professeurs des écoles stagiaires**

- **Mutation intra-diocésaine**
- Mutation interdiocésaine
 - **À l'intérieur de l'académie de Versailles** (vers le 78, 91 ou 95)
 - **En dehors de l'académie de Versailles**
- **Modifications sur place** (réintégration, changement quotité horaire, disponibilité, retraite)
Merci de joindre la copie des demandes (congrés, disponibilité, temps partiel) adressées au Rectorat.

Tout exemplaire doit être dûment rempli, daté et signé par l'enseignant

2. **La feuille A3 verte** est à établir par le Chef d'établissement.

Voici le calendrier :

- **Retour à la DDEC des états du mouvement du personnel ET des demandes en intra : Jeudi 1^{er} février 2024**
- **Retour à la DDEC des demandes interdiocésaines : Lundi 22 janvier 2024**
- **Publication des postes : Jeudi 7 mars 2024**
- **Date limite de saisie des vœux : Dimanche 24 mars 2024**

L'exactitude des renseignements et le respect des délais de transmission sur lesquels nous insistons, conditionneront le bon déroulement du traitement de ce dossier.

Chaque titulaire doit avoir connaissance de ce document. C'est l'occasion de réunir votre équipe pour réfléchir à une éventuelle réorganisation interne des postes pour la prochaine rentrée.

Merci à chacun d'informer le personnel enseignant, sans oublier les absents en congé (maladie, longue durée, parental, disponibilité...) et de nous retourner les états dans les délais prévus

Je reste à votre disposition,
Bien cordialement,

Béatrice ROUBAUD
Responsable du SRH DDEC 92